



COMMISSION NATIONALE FORMATION

Discipline / Type de stage	Gymnastique (GAF) – BF2O option 3 -
Dates et horaires du stage	✚ Le dimanche 22 et le dimanche 29 octobre 2017 de 10h00 à 17h
Lieu du stage	✚ Salle Marcel Rivière Impasse du Château – 77000 La Rochette
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avoir une licence UFOLEP 2017/2018 ✚ Avoir + de 16 ans ✚ Etre titulaire du BF2O de base ou du BF2O complet ✚ Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle au cours de la saison 2016/2017
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Etre titulaire du BF2O option 3 : formation permettant de juger aux niveaux 1, 2 et 3 (BF2O option 3 complet) ou au niveau 3 (BF2O option 3 de base) ✚ Etre capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et pédagogie ✚ Législation et réglementation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Clé USB
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	DOQUOY Audrey – audrey.doquoy@ufolep77.org
Formatrices	DOQUOY Audrey
Coût par stagiaire	<p>45€ - Restauration non incluse Les stagiaires devront prévoir leur repas ; un réfrigérateur et un micro-ondes seront mis à disposition Chaque stagiaire repartira avec la nouvelle brochure « Jugement »</p>
Informations	<ul style="list-style-type: none"> ✉ UFOLEP Seine-et-Marne Audrey DOQUOY Impasse du Château 77000 La Rochette 01.64.87.12.62. audrey.doquoy@ufolep77.org / contact@ufolep77.org
inscriptions	<p>Date limite d'inscription : lundi 9 octobre 2017</p> <p>NOUVEAUTE : Inscription sur notre plateforme de formation : www.ufolep.formations-psc1.org Rubrique « Nos offres de formations »</p> <p>Pour s'inscrire, il faut se munir du numéro de licence homologuée 2017/2018 Pour cette première année, et afin d'éviter les erreurs, merci d'envoyer un mail à Audrey Doquoy pour confirmer votre inscription sur la plateforme.</p> <p>Toute saisie sera automatiquement facturée une fois la date d'inscription clôturée. Seule sera remboursée l'absence justifiée par un certificat médicale.</p>
Règlement	A l'issue de la formation, une facture sera adressée directement à l'association